

Ministère du Tourisme et des Loisirs / Le ministre du Tourisme et des Loisirs a échangé avec l'écosystème de l'hôtellerie, de la restauration, du voyage et du divertissement.

Siandou Fofana prépare déjà la relance des activités post Covid-19



Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, invite... (PHOTOS : DR)

La salle Anono de l'Heden Golf Hôtel, à la Riviera, a servi de cadre le 18 mai, à une rencontre entre le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana et les responsables des différentes chaînes de l'industrie touristique. La relance des activités post Covid-19 était au cœur des débats. Il s'agissait aussi pour Siandou Fofana de faire un bilan de la stratégie de riposte au profit de l'industrie touristique qui subit de plein fouet les conséquences de la pandémie de la maladie à Coronavirus (Covid-19). A la fin de cette rencontre qui a abouti à un chapelet de propositions, le premier responsable du tourisme ivoirien a rassuré les acteurs sur la volonté du gouvernement et plus particulièrement de son département ministériel, à les accompagner dans les procédures en vue de leur permettre de bénéficier des mesures offertes par le gouvernement. Car, dira-t-il, « dans notre pays, l'activité du tourisme et des loisirs est de loin la plus impactée par la pandémie. D'ailleurs, la plupart des mesures du gouvernement pour lutter contre cette pandémie ont visé

l'arrêt des activités de notre secteur », a affirmé d'emblée Siandou Fofana. Qui avait déjà laissé le soin à Dr Germain Apling-Kouassi, secrétaire exécutif du Conseil national du tourisme, de dresser un bilan des plus alarmants.

Plus de 400 milliards de perte en trois mois

Les faits pour évaluer les préjudices. Se faisant leur porte-parole, le secrétaire exécutif du Cnt a dévoilé les préoccupations et les désidératas des acteurs du secteur. Non sans avoir rappelé une perte de plus de 400 milliards de F Cfa en trois mois. De réelles préoccupations qu'a également partagées Nasseneba Touré, directrice générale de Côte d'Ivoire Tourisme avant de rassurer : « Lors de notre dernière rencontre d'évaluation le 9 avril, des attentes ont été exprimées. Aujourd'hui, la présence de notre ministre de tutelle augure de bonnes nouvelles et des lendemains meilleurs pour le tourisme en Côte d'Ivoire », a-t-elle indiqué. En parfaite symbiose avec les opérateurs du secteur, Siandou Fofana a rappelé les mesures d'appui et d'accompagnement prises par le gouvernement à travers les différents fonds mis en place au profit des grandes entreprises, les Pme/Pmi, ainsi que les mesures sociales dont bénéficient les acteurs touristiques. Toute initiative qui cependant, reconnaît-il, ne saurait compenser le manque à gagner du secteur dans l'assiette des fonds susmentionnés.

Les assurances du soutien du gouvernement

« C'est le lieu pour nous de vous assurer de l'entière détermination de notre département à vous accompagner dans les procédures en vue de vous permettre de bénéficier des mesures offertes par le gouvernement », a rassuré Siandou Fofana. Bien plus, le ministre s'engageant à opérer le suivi de la mise à disposition des autres fonds aux acteurs bénéficiaires, invite les patrons des entreprises de l'écosystème touristique à préserver les emplois de leurs collaborateurs aux fins de leur éligibilité. Conformément aux instructions du Président de la République, SEM Alassane Ouattara et du gouvernement, sous la conduite du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qui attachent du prix à la préservation de la dignité des Ivoiriens dans la gestion de cette crise sanitaire. Aussi, Siandou Fofana invite-t-il les acteurs du secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui ont repris du service avec l'allègement des mesures de sécurité sanitaire et la levée

Tourisme et loisirs

Siandou Fofana prépare la relance des activités post-Covid-19

P. 18

du couvre-feu par le Conseil national de sécurité, à respecter scrupuleusement les mesures barrières à eux imposées. Tout en proscrivant les pratiques de concurrence déloyale dans le domaine de la restauration, notamment dans la distribution et la livraison alimentaire. S'engageant auprès des agences de voyages et des compagnies aériennes à trouver avec ses collègues du Transport et du Budget à un modus vivendi pour des allègements fiscaux et parafiscaux. « Il faut maintenir le cap de performance de la destination ivoirienne dont les signaux étaient au vert avant la survenue de la pandémie. Avec une contribution de 7.3% au Pib, en 2019 ».

« Sublime Côte d'Ivoire » le fondement de la relance

Siandou Fofana, entre autres actions, indique, à cet effet : « Sublime Côte d'Ivoire, notre stratégie nationale de développement touristique à l'horizon 2025 demeure en vigueur mais devra désormais : prioriser et développer le tourisme domestique et le tourisme régional faisant d'Abidjan le hub du tourisme d'affaires et une base de divertissement et de loisirs pour la région Afrique de l'Ouest en particulier ; saisir l'opportunité de la Can 2023 et proposer des activités thématiques en lien avec cet événement majeur et en faire un produit d'appel pour repositionner notre pays sur le plan international ; inciter les entreprises à manifester leur intérêt dans la prise d'option aux initiatives locales pour investir en vue de l'émergence des Champions nationaux; inciter les nationaux à s'accaparer la plupart des projets tels que Belle plage pour tous, Villa ivoire et les relais paillottes... ».

Un plan de relance qui prend en compte tous les secteurs

Pour Siandou Fofana, la volonté des acteurs à définir une nouvelle économie touristique, hôtelière et de loisirs, manifestée à travers des propositions pertinentes, permet à ce jour de décliner un plan de relance du tourisme ivoirien. « Pour la mise en œuvre de ce plan, il va s'agir de définir les axes et les actions prioritaires à prendre en compte en vue de la définition d'une enveloppe globale. Il s'agira également de la mise en place d'un fonds au bénéfice de notre secteur d'activité avec des mécanismes soutenus par bien d'autres acteurs. Il est donc question de mettre en place des mécanismes impliquant la plupart des entreprises du secteur en mettant des outils de rattrapage en place pour faire face à de futures crises qui nous impacteraient », a-t-il orienté, avant d'indiquer à cet effet la mise en place d'un comité d'évaluation et de suivi des différentes politiques, des plans ainsi que de la gestion des différents fonds. Il insistera surtout sur la définition d'une nouvelle politique de normalisation et de qualité axée sur les éléments d'hygiène sanitaire et de santé publique, pilotée par Codinorm et le Bureau Veritas pour définir des nouvelles normes permettant de rassurer les clients nationaux et internationaux. « C'est seulement sur cette base que la Côte d'Ivoire pourra maintenir sa place dans le Top 10 des pays africains à vocation touristique. Je propose de vous retrouver en séance de travail sur trois éléments

thématiques : Employabilité et politique de formation aux différents métiers du secteur ; Elaboration d'un cadre juridique, réglementaire, institutionnel et fiscal ; Mesures bancaires et outil financier d'accompagnement. Au terme de nos travaux, un document sera présenté en Conseil des ministres en vue de la prise en compte de vos préoccupations », a conclu le ministre Siandou Fofana .

SERGES N'GUESSANT